



ÉTÉ 2021

BRETAGNE : LA CÔTE DE GRANIT ROSE ET L'ÎLE DE BRÉHAT

**Randonnée accompagnée itinérante
7 jours, 6 nuits, 5 jours de randonnée**

La **Côte de Granit Rose**, l'une des plus belles côtes de France, offre un paysage insolite de chaos granitiques aux formes étranges.

Vous bénéficierez de ce spectacle en cheminant le long des **sentiers côtiers de Trégastel, Ploumanac'h, Perros Guirec**, sans oublier à l'intérieur la célèbre **vallée de Traouiero**. Après une excursion vers l'**archipel des Sept-îles**, 1ère réserve ornithologique de Bretagne, vous découvrirez à la Pointe du Château (maison entre les rochers) d'autres formes de rochers aussi étonnants.

Bonus : Balades dans l'archipel de Bréhat, l'île aux fleurs.

Vous apprécierez :

- Un séjour de 7 jours et 6 nuits dans un paysage insolite de chaos granitiques aux formes étranges.
- 2 versions : version "classique" avec un hébergement au calme dans les terres ou version "Ploumanac'h" avec un hébergement au coeur de la côte de Granit Rose à 50 m de la plage.
- Paimpol, son port animé, ses ruelles et ses demeures à pans de bois.
- Découverte de l'île Grande et sa nature préservée.
- L'excursion vers l'archipel des Sept-Îles et l'Île de Bréhat.

PROGRAMME

VERSION CLASSIQUE

4 nuits à proximité de Pleumeur Bodou dans un cadre verdoyant + 2 nuitées sur le port de Paimpol.

Départs : 11/04 - 25/04 - 02/05 - 09/05 - 30/05 - 27/06 - 11/07 - 18/07* - 25/07* - 01/08 - 15/08 - 22/08 - 05/09 - 19/09 - 24/10 (* dates de départs disponibles dans les 2 versions)

Jour 1 : Lannion - Kérenoc

Rendez-vous à 18h15 à la gare de Lannion. Transfert de la gare à votre hébergement à Kérenoc. Installation à l'hôtel pour quatre nuits. Accueil et présentation du séjour par votre accompagnateur. Dîner à l'hôtel.

Jour 2 : L'île Grande

Reliée au continent par un petit pont de pierre, l'île Grande vous dévoilera sa nature préservée, ses dunes, ses belles plages et ses îlots qui l'entoure. L'île Grande est notamment connue pour abriter la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO).

Après avoir effectué le tour de l'île, incursion dans les terres en passant par le menhir christiannisé de Saint-Uzec et le bocage Trégerois.

15 km - Montée 150 m - Descente 150 m

Jour 3 : De Trégastel à Ploumanac'h et la vallée des Traouïero

Transfert à La Clarté. Découverte des incomparables chaos de rochers roses entre la presqu'île de Trégastel et Ploumanac'h, autrefois hameau de pêcheurs, puis passage par la vallée des Traouïero.

Ces amas de rochers roses à Trégastel en bord de mer et dans la vallée des Traouïero à l'intérieur des terres au milieu des habitations sont particulièrement insolites.

15 km - Montée 100 m - Descente 100 m

Jour 4 : Excursion sur les 7 îles et chaos granitiques

Excursion* vers l'archipel des Sept-îles, royaume incontesté des oiseaux marins, avec ou sans escale à l'île-aux-Moines. En suivant le sentier douanier de Ploumanac'h à la plage de Trestraou, vous serez au cœur du site des « rochers roses » passant par l'oratoire de St-Guirec.

**L'excursion, soumise aux conditions météorologiques, ne permet pas toujours une escale et peut être annulée à tout moment et sera remplacée par une randonnée sur le littoral.*

12 km - Montée 150 m - Descente 150 m

Jour 5 : La pointe du château et sa fameuse maison entre les rochers

Transfert à Port Blanc, petit village de charme, puis randonnée le long de la côte sauvage vers la pointe du Château et son imposante masse rocheuse s'enfonçant dans la mer. Au site du gouffre, vous découvrirez l'étonnante maison entre les deux rochers.

Transfert à Paimpol et nuit sur le port. Installation à l'hôtel pour deux nuits.

16 km - Montée 200 m - Descente 200 m

Jour 6 : L'île de Bréhat, l'île aux fleurs

Excursion sur l'île de Bréhat. Le spectacle de la mer autour de ses multiples presqu'îles ne manquera pas de vous séduire. Cette île de granit rose-orangé jouit d'un climat doux toute l'année.

A marée haute, l'île est divisée en deux parties, simplement reliées entre elles par le petit pont Vauban. A marée basse, se découvrent un nombre incroyable d'îlots.

12 km - Montée 150 m - Descente 150 m

Jour 7 : Retour à Lannion

Transfert à Lannion. Fin du séjour vers 10h.

VERSION PLOUMANAC'H

2 nuits sur le port de Paimpol + 4 nuitées à Ploumanac'h au coeur de la côte de Granit Rose.

Départs : 06/06 - 20/06 - 04/07 - 18/07* - 25/07* - 08/08 - 29/08 - 26/09 (* dates de départs disponibles dans les 2 versions).

Jour 1 : Lannion - Paimpol

Rendez-vous à 18h15 à la gare de Lannion. Transfert de la gare à votre hébergement à Paimpol. Installation à l'hôtel pour 2 nuitées. Accueil et présentation du séjour par votre accompagnateur.

Jour 2 : L'île de Bréhat, l'île aux fleurs

Excursion sur l'île de Bréhat. Le spectacle de la mer autour de ses multiples presqu'îles ne manquera pas de vous séduire. Cette île de granit rose-orangé jouit d'un climat doux toute l'année. A marée haute, l'île est divisée en deux parties, simplement reliées entre elles par le petit pont Vauban. A marée basse, se découvrent un nombre incroyable d'îlots. Nuit à Paimpol.
12 km - Montée 150 m - Descente 150 m

Jour 3 : La pointe du château et sa fameuse maison entre les rochers

Transfert à Port Blanc, petit village de charme, puis randonnée le long de la côte sauvage vers la pointe du Château et son imposante masse rocheuse s'enfonçant dans la mer. Au site du gouffre, vous découvrirez l'étonnante maison entre les deux rochers.

Transfert à Ploumanac'h (Perros-Guirec) et nuitée à proximité de la belle plage de Saint-Guirec. Installation à l'hôtel pour 4 nuitées.

16 km - Montée 200 m - Descente 200 m

Jour 4 : De Trégastel à Ploumanac'h et la vallée des Traouïero

Découverte des incomparables chaos de rochers roses entre la presqu'île de Trégastel et Ploumanac'h, autrefois hameau de pêcheurs, puis passage par la vallée des Traouïero.

Ces amas de rochers roses à Trégastel en bord de mer et dans la vallée des Traouïero à l'intérieur des terres au milieu des habitations sont particulièrement insolites.

15 km - Montée 100 m - Descente 100 m

Jour 5 : L'île Grande

Reliée au continent par un petit pont de pierre, l'île Grande vous dévoilera sa nature préservée, ses dunes, ses belles plages et ses îlots qui l'entoure. L'île Grande est notamment connue pour abriter la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO).

Après avoir effectué le tour de l'île, incursion dans les terres en passant par le menhir christiannisé de Saint-Uzec et le bocage Trégorois.

15 km - Montée 150 m - Descente 150 m

Jour 6 : Excursion sur les 7 îles et chaos granitiques

Excursion* vers l'archipel des Sept-îles, royaume incontesté des oiseaux marins, avec ou sans escale à l'île-aux-Moines.

En suivant le sentier douanier de Ploumanac'h à la plage de Trestraou, itinéraire au coeur du site des « rochers roses » au départ de l'hôtel.

**L'excursion, soumise aux conditions météorologiques, ne permet pas toujours une escale et peut être annulée à tout moment et sera remplacée par une randonnée sur le littoral.*

12 km - Montée 150 m - Descente 150 m

Jour 7 : Retour à Lannion

Transfert à Lannion. Fin du séjour vers 10h.

Code : PA18CGR

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le dimanche à 18 h 15 à la gare SNCF de Lannion

Accès en train

Gare SNCF de Lannion.

Accès en voiture

Possibilité de se garer dans un parking gratuit et non surveillé derrière la gare.

DISPERSION

Le samedi vers 10 h à la gare SNCF de Lannion.

NIVEAU

Niveau 2 sur 5.

5 étapes de 10 à 18 km par jour, soit 4h de marche en moyenne sans difficulté et peu de dénivellation.

HEBERGEMENT

En hôtels 2* et/ou 3*, en chambre de 2 personnes. Pension complète avec pique-nique le midi.

Version classique

- 4 nuitées dans un hôtel 3* à proximité de Pleumeur-Bodou, hôtel au calme dans un cadre verdoyant ; vous pourrez profiter de la piscine extérieure de l'hôtel. Chambres spacieuses et modernes.
- 2 nuitées dans un hôtel 2* à Paimpol. Hôtel chaleureux avec une vue imprenable sur le port de Paimpol. Chambre petite mais bénéficiant d'une belle vue sur le port.

Avantages de cette version :

- > *calme et tranquillité dans un cadre verdoyant lors des 4 premières nuitées*
- > *piscine extérieure chauffée dans le 1er hébergement*

Version Ploumanac'h

- 2 nuitées dans un hôtel 2* à Paimpol. Hôtel chaleureux avec une vue imprenable sur le port de Paimpol. Chambre petite mais bénéficiant d'une belle vue sur le port.
- 4 nuits dans un hôtel 2* au coeur de la côte de Granit Rose, à Ploumanac'h. Hôtel chaleureux bénéficiant d'un emplacement idéal auprès de la plage de Saint-Guirec et ses fameux chaos granitiques.

Avantages de cette version :

- > *Hébergement au coeur de la côte de Granit Rose lors des 4 dernières nuitées*
- > *la très belle plage de Saint-Guirec à 50 m de l'hôtel*

GROUPE

15 personnes maximum.

ENCADREMENT

Accompagnateur de randonnée connaissant bien la Bretagne.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vos vêtements de marche (la liste doit être adaptée en fonction de la saison)

- de bonnes chaussures de randonnée (semelles cramponnées, chaussures pas forcément montantes, mais dans lesquelles vous vous sentez bien et que vous avez déjà utilisées),
- une paire de chaussures légères pour le soir (cela pourra être une paire de chaussures de sport qui pourra remplacer celle de randonnée en cas de douleurs aux pieds),
- chaussettes de sport ou de randonnée,
- pantalon de toile (séchage rapide),
- short ou jupe,
- pull ou veste polaire,
- tee-shirts ou chemises légères,
- une veste imperméable (type Goretex),
- cape de pluie ou poncho (qui protégera aussi le sac à dos)
- un chapeau et des lunettes de soleil,
- un bonnet,
- une paire de gants légers et un sur-pantalon imperméable (de l'automne au printemps),
- un maillot de bain et une petite serviette de bain,
- tenue de rechange confortable pour le soir.

Matériel divers

- paire de lunettes de soleil (toute saison),
 - **Tupperware, couverts et gobelet pour le repas du midi**
 - crème de protection solaire,
 - 1 ou 2 gourdes de 1 litre,
 - affaires de toilette,
 - petite pharmacie personnelle (désinfectant et pansements, crème protectrice pour les lèvres, bandes adhésives contre les ampoules, double peau type Compeed, vos médicaments habituels),
 - papier hygiénique, mouchoirs,
 - 1 paire de lunettes de vue de rechange (ou des lentilles), - 2 ou 3 sacs plastiques pour les restes des pique-niques, - lampe torche ou lampe frontale,
 - 1 paire de jumelles pour la sortie sur les 7 lles.
- Autres équipements facultatifs : bâtons de marche (conseillé), appareil photos ...

Bagages

L'ensemble de vos affaires doit être réparti dans deux sacs :

- 1 sac à dos 35/40 litres à armature souple et muni d'une ceinture ventrale, pouvant contenir les vivres de la journée, la gourde, un vêtement de pluie, l'appareil photos ...
- 1 sac de voyage souple pour les affaires de la semaine (attention, il ne doit pas dépasser 15 kg).

DATES ET PRIX

Dates	Version Classique	Version Ploumanac'h
11/04 au 17/04/2021	885 €	x
25/04 au 01/05/2021	885 €	x
02/05 au 08/05/2021	885 €	x
09/05 au 15/05/2021	885 €	x
30/05 au 05/06/2021	885 €	x
06/06 au 12/06/2021	x	985 €
20/06 au 26/06/2021	x	985 €
27/06 au 03/07/2021	885 €	x
04/07 au 10/07/2021	x	995 €
11/07 au 17/07/2021	905 €	x
18/07 au 24/07/2021	905 €	995 €
25/07 au 31/07/2021	905 €	1015 €
01/08 au 07/08/2021	905 €	x
08/08 au 14/08/2021	x	1015 €
15/08 au 21/08/2021	905 €	x
22/08 au 28/08/2021	905 €	x
29/08 au 04/08/2021	x	995 €
05/09 au 11/09/2021	885 €	x
19/09 au 25/09/2021	885 €	x
26/09 au 02/10/2021	x	985 €
24/10 au 30/10/2021	885 €	x

Options :

Dates	Supplément single Version Classique	Supplément single Version Ploumanac'h
11/04 au 17/04/2021	205 €	x
25/04 au 01/05/2021	205 €	x
02/05 au 08/05/2021	205 €	x
09/05 au 15/05/2021	205 €	x
30/05 au 05/06/2021	205 €	x
06/06 au 12/06/2021	x	300 €
20/06 au 26/06/2021	x	300 €
27/06 au 03/07/2021	205 €	x
04/07 au 10/07/2021	x	315 €
11/07 au 17/07/2021	220 €	x
18/07 au 24/07/2021	220 €	315 €
25/07 au 31/07/2021	220 €	315 €
01/08 au 07/08/2021	220 €	x
08/08 au 14/08/2021	x	315 €

Code : PA18CGR

15/08 au 21/08/2021	220 €	x
22/08 au 28/08/2021	220 €	x
29/08 au 04/08/2021	x	315 €
05/09 au 11/09/2021	205 €	x
19/09 au 25/09/2021	205 €	x
26/09 au 02/10/2021	x	300 €
24/10 au 30/10/2021	205 €	x

LE PRIX COMPREND

- Pour la version Classique :
 - l'hébergement en hôtels 2* et 3* en chambre de 2 personnes (2 hébergements différents), en pension complète.
- Pour la version Ploumanac'h :
 - l'hébergement en hôtels 2* en chambre de 2 personnes (2 hébergements différents), en pension complète.
- L'excursion aux Sept-îles et la traversée A/R pour l'île de Bréhat,
- Les transferts de personnes et de bagages,
- L'encadrement par un accompagnateur connaissant bien la région.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- le trajet A/R depuis votre domicile,
- les boissons,
- les visites,
- les assurances et les frais d'inscription,
- le supplément chambre individuelle (en option).

FAITES PARTIE DE LA COMMUNAUTÉ ARCANSON !

En nous rejoignant sur les réseaux sociaux :



INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription soit prise en compte et vous augmentez les chances de départ du séjour ou circuit en question.

En effet, un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse six jours et décision 7 jours avant le départ pour un séjour de six jours ou moins. Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ). Attention ! N'adressez jamais de règlement seul sans bulletin d'inscription.

Sur ce bulletin d'inscription doit figurer le nom, le prénom, la date de naissance et l'adresse de chaque participant (même s'il s'agit de la même famille).

Pour les voyages à l'étranger, renseignez aussi le n° de passeport, la date de validité et le nom de famille exact figurant sur le passeport, pour chacun des participants. Vous pouvez aussi nous joindre une photocopie de cette pièce d'identité.

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :

Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et votre date de départ, puis cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de cette date. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et choisissez votre mode de règlement :

- Carte bancaire : paiement en ligne sécurisé (mode de règlement impératif pour toute inscription à moins de 15 jours du départ),
- Chèque français à l'ordre d'Arcanson : à nous envoyer par courrier,
- Virement (frais à votre charge) : coordonnées disponibles en fin de formulaire.

Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement. Vous n'avez pas ce bulletin ? Nous pouvons vous le faire parvenir sur simple demande.

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

À réception de votre fiche d'inscription et du règlement, nous traitons votre réservation. Celle-ci vous sera confirmée par courrier électronique ou postal après vérification de l'encaissement du prix réglé et de la disponibilité des prestations à votre date de départ. Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, nous vous rembourserons l'intégralité des sommes versées.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

De notre part :

ARCANSON se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Cette décision vous sera communiquée au plus tard :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse six jours ;
 - 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de deux à six jours ;
- Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

Lorsque vous annulez et quel qu'en soit la raison, il est nécessaire de prévenir Arcanson, et votre assureur, le plus rapidement possible par téléphone et e-mail ou lettre.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

Le montant des frais d'annulation sont les suivants (la **date prise en compte est celle à laquelle ARCANSON a pris connaissance du désistement**) :

- À 31 jours du départ et plus : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 60 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 7 jours : 75 % du montant du séjour.
- À 6 jours du départ et moins : la totalité du montant du séjour.

Le calcul des frais d'annulation est fonction du jour d'annulation et non de l'heure.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription/dossier et du montant des assurances.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

NB : Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE

Conformément à la réglementation de notre profession, ARCANSON est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

En outre, nous vous conseillons d'opter pour une couverture :

ASSURANCE ANNULATION et/ou **ASSISTANCE RAPATRIEMENT ET INTERRUPTION DE SEJOUR ET D'ACTIVITES**. Cette(ces) prestation(s) supplémentaire(s) vous sera(seront) facturée(s) séparément. Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation** (2 % du montant du séjour).
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour** (2,5 % du montant du séjour).
- **Assurance Multirisque - Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID** (4.3 % du montant du séjour).

Assurance Annulation :

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ. Les événements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la suppression ou la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol des papiers d'identité
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Dans le cas d'une cause dénommée : une franchise de 30 € / pers. est déduite par l'assureur. Pour toute autre cause justifiée une franchise de 10 % s'applique avec un minimum de 50 € / pers. et de 150 € / dossier.

Dans les cas de mutation professionnelle, de la suppression ou modification des dates de congés payés par votre employeur, de vol de vos papiers d'identité dans les 4 jours précédant votre départ, une franchise de 100 € / personne est applicable.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger. Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour tout autre épidémie).

Assistance Rapatriement, Interruption d'Activité et de Séjour :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'**Assurinco** sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger jusqu'à 75 000 €,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- un chauffeur de remplacement sous certaines conditions,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € / événement
- l'interruption d'activités jusqu'à 100 € / jour / maximum 3 jours.
- ...

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Frais médicaux sur place
- Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
- Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le livret : "**Assurance Annulation / Assistance Rapatriement et Interruption de séjour et d'activités / Contrat n°4637**" - joint à votre dossier. Il est disponible sur simple demande.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ses prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« **Assistance Rapatriement** ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE
Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.
RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre
RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence